

CARNET
D'ENTRAÎNEMENT

DROIT

HUGO PLYER

Droit des obligations
L'acte juridique et le régime général

LICENCE 2

À jour de la réforme
du droit des obligations
(ord. 10/02/2016)

Séquence 6

1. MOTS CROISÉS

- | | | | |
|------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|
| 1. Obligationnel | 4. Dénaturation | 7. <i>Mutuus dissensus</i> | 10. Justice |
| 2. Congé | 5. Imprévision | 8. Sécurité | 11. Solidarisme |
| 3. Bonne foi | 6. Hardship | 9. Forçage | |

2. A. 1 ; B. 3 ; C. 2

3. 1. b ; 2. a

4. 1. Dans l'arrêt de 2007, il s'agit du droit à garantie de passif dans le cadre d'une cession d'actions. Dans l'arrêt de 2012, il s'agit du droit pour le bailleur d'obtenir le paiement des charges locatives.

2. Dans l'arrêt de 2007, le manquement est constitué par le fait que le cessionnaire des actions est également le dirigeant et principal actionnaire de la société. Dans l'arrêt de 2012, le manquement est constitué par le fait de réclamer 5 ans après la totalité des charges locatives dues qui correspondent à 3 fois le montant des sommes provisionnées ainsi que par l'absence de mise à disposition de la cave comprise dans le bail.

3. Dans les faits, la solution apportée par ces arrêts aboutit à neutraliser la force obligatoire du contrat puisque l'avantage que le créancier tire de l'exécution de la prérogative contractuelle est retiré par l'allocation de dommages et intérêts au débiteur.

5. 1. Contrat de gré à gré ; 2. Contrat d'adhésion

6. 1. a ; 2. b ; 3. a ; 4. b

7. 1. b ; 2. c ; 3. a

8. circonstances imprévisibles – excessivement onéreuse – renégociation – renégociation – renégociation – résolution – adaptation – juge